

	Page
BANQUE D'ÉCONOMIE DU QUÉBEC (Suite)	
Historique	2087,2090
Mémoire	2116-9
Perspectives avenir	2092-4
Pouvoirs des banques à charte	2090-1
Principal actionnaire	2082,2084
Rapport annuel (120e)	2087-8,2104-15
Révision Loi sur banques, motivations demande charte fédérale	2092-3
Succursales	2090,2114-5
BILL S-27	
Discussions	
Art. 4 -	2098-9
Art. 5 -	2099-102
Actions, valeur au pair	2096-7
But	2081
Incidences sur valeur actions	2091
Loi sur banques, insertion dispo- sitions habilitantes	2085-6
Noms français, anglais	2082-4,2088-90
Prêts hypothèques	2095,2099-102
Rapport (17e) à Chambre sans amende- ment	(40-4)
SCOTT, M. W.E., INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BANQUES	
Exposé	2081-2

BILL S-28

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT, LOI SUR LES (1953)	
Organismes assujettis	1712-3
Prêts hypothécaires (art. 9)	1734